

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

MODIFICATION DANS LA LOI 03

Suite à l'application des nouvelles modifications des lois du jeu FIFA 2018/2019 précisément dans la loi 3, la Fédération Algérienne de Foot Ball autorise l'application du 4^{ème} remplacement et cela dans toutes les rencontres de foot Ball séniors de coupe d Algérie ou des matchs barrage à partir de la saison sportive 2018/2019, et cela seulement dans les prolongations comme le précise le nouveau amendement.

Texte de loi :

Le règlement de la compétition doit préciser :

Si un remplacement supplémentaire peut être effectué lorsqu' une prolongation a lieu, indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectuer tous les remplaçants autorisés.

Lois du jeu FIFA 2018/2019 (page 49)

